Avis publics

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

ORDONNANCES NUMÉROS 2024-26-004 et 2024-26-005

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a édicté, à sa séance du 11 mars 2024, les ordonnances suivantes :

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-004, permettant exceptionnellement le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites, les dates et l'horaire des évènements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement sur le bruit* (RCA-180, articles 7 (2°) et 39);

ORDONNANCE NUMÉRO 2024-26-005*,* permettant exceptionnellement de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques exclusivement selon les sites, les dates et l'horaire des événements indiqués dans le tableau en annexe, en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3 et 8).

Lesdites ordonnances sont annexées au présent avis.

Fait à Montréal, ce 13 mars 2024.

_____
Arnaud Saint-Laurent, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Certificat de publication

Je, soussigné, Arnaud Saint-Laurent, secrétaire d'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus à la date et de la façon suivante, conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Rosemont−La Petite-Patrie* (RCA-142).

☒ Publication sur le site internet de l'arrondissement en date du 13 mars 2024.

Fait à Montréal, ce 13 mars 2024.

_____
Secrétaire d'arrondissement
Ville de Montréal - Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

2024-26-004	**ORDONNANCE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÉNEMENTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT–PETITE-PATRIE EN 2024**

RÈGLEMENT SUR LE BRUIT
(RCA-180, articles 7(2º) et 39)

À la séance du 11 mars 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur est exceptionnellement permis sur les sites identifiés dans l'annexe A.

   L'utilisation des mégaphones est cependant prohibée sauf à des fins de sécurité.

2. Le niveau de pression acoustique maximal autorisé est de 80 dBA mesuré à 35 m des appareils sonores installés sur ces sites.

3. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables selon les sites, les dates et les heures des événements indiqués dans l'annexe A.

_____

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Dossier 1247178002

DOCUMENT ANNEXÉ À LA
RÉSOLUTION CA24 26 0051
DU 11 MARS 2024

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

2024-26-005	**ORDONNACE RELATIVE À LA PROGRAMMATION D'ÉVÈNEMENTS DANS L'ARRONDISSMENT DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE EN 2024**

RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE SUR LE DOMAINE PUBLIC
(R.R.V.M., chapitre P-1, ARTICLES 3 et 8)

À la séance du 11 mars 2024, le conseil de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie décrète :

1. À l'occasion des activités énumérées dans la programmation d'événements dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie en 2024, selon les modalités prévues dans l'annexe A, il est exceptionnellement permis de vendre des articles promotionnels reliés aux événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non ainsi que de consommer des boissons alcooliques, exclusivement sur le site identifié à cet effet.

2. Les autorisations visées à l'article 1 sont valables aux dates et aux heures indiquées à l'annexe A.

3. L'article 1 ne doit pas être interprété comme autorisant un usage ou une chose incompatible avec la Loi sur les produits alimentaires (L.R.Q., c. P-29) ou tout règlement adopté en vertu de celle-ci.

_____

Arnaud Saint-Laurent
Secrétaire d'arrondissement

Dossier 1247178002

DOCUMENT ANNEXÉ À LA
RÉSOLUTION CA24 26 0051
DU 11 MARS 2024

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 11 mars 2024 - No de sommaire : 1247178002

Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
Événement : Temps des sucres sur la Plaza **Contenu :** Cabane à sucre, animations, nourriture et musique **Promoteur :** SDC Plaza Saint-Hubert **Adresse :** 6905, rue Saint-Hubert, Montréal, Qc, H2S 2M7 **Représenté par :** Mike Parente	2 000	**Montage :** 16 mars 2024 (8 h à 10 h) **Événement :** 16 mars 2024 (10 h à 17 h) **Démontage :** 16 mars 2024 (17 h à 19 h)	Bain St-Denis		Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Chasse aux cocos **Contenu :** chasse aux cocos au parc **Promoteur :** Association des commerçants et professionnels de Beaubien Est **Adresse :** 2381, rue Beaubien Est, Montréal, Qc, H2G 1N3 **Représenté par :** Marie-Sarah Gaudet	400	**Montage :** 30 mars 2024 (9 h à 11 h) **Événement :** 30 mars 2024 (11 h 30 à 14 h 30) **Démontage :** 30 mars 2024 (15 h à 16 h) **Événement remis au lendemain en cas de pluie**	Parc Molson		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Cabane Masson-Village **Contenu :** Cabane à sucre, spectacle et animations **Promoteur :** Milieu de vie Masson-Village **Adresse :** 5633, 6e Avenue, Montréal, Qc, H1Y 2R1 **Représenté par :** Luc Corbin	250	**Montage :** 6 avril 2024 (12 h à 13 h) **Événement :** 6 avril 2024 (13 h 30 à 16 h) **Démontage :** 6 avril 2024 (16 h 30 à 17 h)	Parc Rosemont		Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Course des vikings **Contenu :** course **Promoteur :** Collège Maisonneuve **Adresse :** 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal, Qc, H1X 2A2 **Représenté par :** Alexandre Nantel	600	**Montage :** 2 mai 2024 (9 h 30 à 12 h 30) **Événement :** 2 mai 2024 (12 h 30 à 13 h 45) **Démontage :** 2 mai 2024 (13 h 45 à 15 h 30)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : 6 H En Coeur (10e édition) **Contenu :** Course pour levée de fond **Promoteur :** En Coeur, Fondation Québécoise pour les enfants malades du coeur **Adresse :** 8585, boul. Saint-Laurent #310, Montréal, Qc, H2P 2M9 **Représenté par :** Sabrina Séguin	250	**Montage :** 11 mai 2024 (6 h à 9 h) **Événement :** 11 mai 2024 (9 h à 15 h) **Démontage :** 11 mai 2024 (15 h à 17 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
Événement : Marcher et rouler pour la DMC **Contenu :** Marche et événement communautaire **Promoteur :** Dystrophie Musculaire Canada **Adresse :** 1001, boul. de Maisonneuve, Montréal, Qc, H2L 4P9 **Représenté par :** Mark Mikhail	200	**Montage :** 1er juin 2024 (9 h à 10 h) **Événement :** 1er juin 2024 (10 h à 14 h) **Démontage :** 1er juin 2024 (14 h à 14 h 30)	Parc Maisonneuve		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.

ANNEXE A : Demande de dérogations aux règlements municipaux

Pour les événements tenus à partir du 11 mars 2024 - No de sommaire : 1247178002

	Détails de l'événement	Foule attendue	Date(s) et heures occupation du domaine public	Parc, espace vert ou place publique	Rue (s) et trottoir (s)	A.S. *1	V.P.A. *2	V. P.P. *2	C.V. A. *2	F.R. *3	V.H. *4	R.C. *3	URB. *5	MAR. *6	Commentaires
	Événement : CinéRuelles édition 2024 **Contenu :** projections de films dans les ruelles **Promoteur :** CinéRuelles **Adresse :** 5317, rue Chabot, Montréal, Qc, H2H 1Y9 **Représenté par :** Clément Delacroix	50 par projection	**Montage :** 28 juin au 31 août 2024 (18 h 30 à 20 h) **Événement :** 28 juin au 31 août 2024 (20 h à 22 h 30) **Démontage :** 28 juin au 31 août 2024 (22 h 30 à 23 h 30) **Tous les vendredis et samedis**		- rue Masson, avenue Laurier Est, 9e Avenue, 8e Avenue. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, rue Alma, avenue de Gaspé. - rue Dandurand, rue Masson, avenue Jeanne-d'Arc, avenue Charlemagne. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, 25e Avenue, 24e Avenue. - rue Beaubien Est, rue de Bellechasse, 5e Avenue, 3e Avenue. - rue Rachel, rue Sherbrooke Est, rue Saint-Germain, rue Dézéry. - rue Jean-Talon Est, rue Bélanger, rue Chambord, rue de Normanville. - rue Bélanger, rue Saint-Zotique Est, 31e Avenue, 30e Avenue. - rue de Bellechasse, boulevard Rosemont, 16e Avenue, 15e Avenue. - rue Rachel Est, rue Sherbrooke Est, rue Dézéry, rue Préfontaine. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, 24e Avenue, 23e Avenue. - avenue du Mont-Royal Est, rue Rachel Est, avenue d'Orléans, avenue Bourbonnière. - rue Holt, rue Dandurand, 7e Avenue, 6e Avenue. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, rue de Bordeaux, rue Chabot. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, 21e Avenue, 20e Avenue. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, avenue de Gaspé, avenue Casgrain. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, 13e Avenue, 12e Avenue. - avenue Laurier Est, rue Saint-Joseph, 17e Avenue, 16e Avenue. - rue Beaubien Est, rue de Bellechasse, rue Alma, avenue de Gaspé. - rue Saint-Zotique Est, rue Beaubien Est, 1re Avenue, rue Molson.	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
	Événement : Amarkkalam **Contenu :** Fête multiculturelle **Promoteur :** Association Tamoul du Québec **Adresse :** 6291, av. De la Mayenne, Montréal, Qc, H1M 1T4 **Représenté par :** Yogeswaran Nadesu	2 800	**Montage :** 2 août 2024 (18 h à 23 h) et 3 août 2024 (7 h à 11 h) **Événement : 3** août 2024 (11 h à 23 h) **Démontage :** 4 août 2024 (6 h à 16 h) **Événement remis au lendemain en cas de pluie**	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
	Événement : Course TROIS, 2, 1, GO! **Contenu :** course **Promoteur :** Regroupement pour la Trisomie 21 **Adresse :** 1A-3250, boul. Saint-Joseph Est, Montréal, Qc, H1Y 3G2 **Représenté par :** Sarah-Elizabeth Meehan	850	**Montage :** 23 août 2024 (17 h à 20 h) **Événement :** 24 août 2024 (7 h 30 à 15 h) **Démontage :** 24 août 2024 (14 h 30 à 16 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.
	Événement : Marche du rein de Montréal **Contenu :** marche **Promoteur :** Fondation canadienne du rein **Adresse :** 880-5160, boul. Décarie, Montréal, Qc, H3X 2H9 **Représenté par :** Malick Baldé	500	**Montage :** 14 septembre 2024 (7 h à 8 h) **Événement :** 14 septembre 2024 (8 h à 12 h) **Démontage :** 14 septembre 2024 (12 h à 13 h)	Parc Maisonneuve		Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non	La réalisation de l'événement est conditionnelle au respect du promoteur aux exigences de la Santé publique en vigueur.